



SYNDICAT CGT RESTAURATION FERROVIAIRE NORD/OUEST ET SUD/EST

Affilié à la Fédération des Cheminots

3, rue du Château d'eau 75010 Paris
restaurationferroviaire.reference-syndicale.fr

Paris, le 12 mars 2018

LE 22 MARS TOUS EN GRÈVE POUR LA DÉFENSE DE NOTRE CONVENTION COLLECTIVE

Le 22 mars, les organisations cheminotes appellent à une manifestation sur la défense du service public et d'un statut social de qualité pour les personnels travaillant dans le ferroviaire.

Nous sommes directement concernés. Le gouvernement et la SNCF s'attaquent à la démocratie sociale et poursuivent leur marche en avant.

MISE EN CAUSE DE NOTRE CCN (Convention Collective Nationale)

Plus de maintien des avantages acquis (Durée du Travail, Planning, Repos, Congés, Maintien de l'emploi en cas de maladie, 13^{ème} mois de salaire, Gratification jubilaire, Retraite complémentaire etc...)

NAO 2018

Les propositions d'augmentations de **Newrest WL** et de **Facilit'rail** sont dérisoires car elles ne s'alignent même pas au niveau de l'inflation de 1,8%.

De plus l'allègement des cotisations sociales profite à l'employeur mais augmente la CSG pour les salariés.

Le groupe Newrest a réalisé en 2017 un chiffre d'affaire de **1,27 milliards d'euros**, soit **+13% de croissance**, grâce notamment à la Restauration Ferroviaire qui est l'une des 4 activités majeures du groupe (23% en 2017).

DROIT SYNDICAL

Newrest par le biais des ordonnances Macron veut en découdre avec les IRP (Instances Représentatives du Personnel). **C'est une nouvelle occasion pour flinguer la défense des salariés.**

L'ensemble du droit syndical dont les principes dans la profession datent de l'après-guerre est amené à disparaître.

La Rupture du dialogue social est annoncée, **plus de CE, plus de DP, plus de CHSCT**, la perte des représentants de salariés pour veiller au respect des règles dans l'entreprise. Tous les pouvoirs seront donnés au patronat.

La création de travailleurs précaires ne sera plus un obstacle pour les employeurs.

Le 22 mars 2018 une expression forte de la profession démontrera au patronat, à la SNCF et au gouvernement notre refus d'accepter des conditions de travail dégradées.

Exigeons un statut correspondant à notre profession.

Notre activité tient, grâce à l'ensemble du personnel Roulant, Sédentaire et Administratif.

TOUS EN GRÈVE ET RDV À LA MANIF LE 22 MARS 2018